Bjv'actus

Septembre - Octobre 2015











La vie communale

Forum des associations

Vendredi 4 septembre de 17h à 20h
Salle polyvalente



Evénement traditionnel de la rentrée, le forum associatif permet aux associations actives sur Biviers de présenter leurs activités et aux habitants de se renseigner, d'échanger et de s'inscrire pour un essai ou pour l'année à venir. Cette année, plus de 40 associations vous attendent : sport, culture, éducation, écologie, solidarité, arts et loisirs en tous genres... (Liste des associations présentes accessible sur le site Internet de la mairie).

La Bibliothèque et le Centre de Loisirs de la Mairie seront également présents. Une secrétaire de mairie pourra répondre à toutes vos questions concernant la vie communale au stand de la mairie situé à l'entrée de la salle.
Plus d'infos : mairie-biviers.fr - contact@mairie-biviers.fr - Tel. 04 76 52 10 45

Vente annuelle de livres

du 14 septembre au 10 octobre
Bibliothèque



La bibliothèque vend des livres déstockés de son fonds (romans, albums, bandes-dessinées…) afin de faire une plus large place aux nouveautés.

Les ventes se feront pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.
Tarif unique de 2€ les 2. Venez nombreux profiter de ces occasions !
Renseignements : Bibliothèque Tel. 04 76 77 17 85

Vide-grenier

Dimanche 4 octobre de 8h à 17h
Cours des écoles



Le Centre Communal d'Action Sociale réédite cette manifestation automnale au profit d'une association caritative.

Pour 2015, le CCAS a décidé de retenir de nouveau l'Association Soleil Rouge (Association qui œuvre pour les enfants malades à l'Hôpital Couple-Enfant du CHU de Grenoble). Rappelons qu'en 2014, grâce à cette action solidaire, 150 enfants hospitalisés ont pu recevoir la visite d'un duo de clowns pour égayer leurs longues journées et leur redonner des forces pour combattre la maladie.



Plus d'infos sur l'Association Soleil Rouge : soleilrougeclowns.fr.
Vidéo : mairie-biviers.fr/fr/information/75524/actions-solidaires-ccas-vide-greniers

Infos/inscriptions en Mairie : Tel. 04 76 52 10 45 ou contact@mairie-biviers.fr

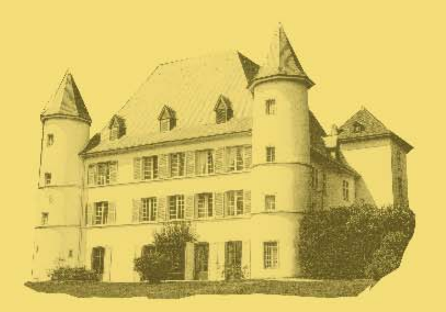
Date limite d'inscription pour réserver une place pour le vide-grenier : 30 septembre.

JOURNÉES DU PATRIMOINE
19-20 septembre 2015

Abel Servien

vendredi 18 septembre
13h30
Visite du château, parc et exposition
dédiée aux scolaires

samedi 19 septembre
11h30
Inauguration de la rue Abel Servien
Intersection du chemin du bœuf
et de la RD 1090



13h30-16h30
Exposition sur Abel Servien
Visite d'une partie du château et du parc
Château Servien

17h
Conférence sur Abel Servien par
Hélène Duccini
Maison des Arts de Montbonnot



dimanche 20 septembre
10h-12h30 et 14h-18h
Exposition sur Abel Servien
Visite d'une partie du château et du parc
Château Servien



15h30
Concert baroque et bal Renaissance avec
Viola da Gamba
et
la compagnie Dam'Oiseaux
Château Servien

La vie communale

Remise à niveau code de la route



Mercredis 7 et 14 octobre - 14h-17h30 - Salle des Fêtes

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS de Biviers propose une animation d'une durée de 2 fois 3h sur le thème : **Comprendre, Perfectionner, Maitriser le code de la route** avec l'association de bénévoles AGIROUTE.
Une séance interactive, conviviale et gratuite pour une bonne remise à niveau qui s'adresse à tous ceux qui ont passé leur permis... il y a 30, 40 ou 50 ans !

Le nombre de places est limité, merci de vous inscrire avant **vendredi 2 octobre** pour l'ensemble des 2 séances, dont le coût sera pris en charge par le CCAS.
Pensez à utiliser la fiche jointe et notez dès à présent ces dates dans votre agenda !
Renseignements : **contact@mairie-biviers.fr** ou Tel. 04 76 52 10 45

Réunion PLU - Présentation de la carte des aléas

Mercredi 8 octobre 20h30 - Salle polyvalente

La commune de BIVIERS dispose d'un PER (Plan d'Exposition aux Risques) élaboré en 1986, révisé partiellement et approuvé en 1993. Ce document est ancien, mais l'Etat n'envisage pas de le mettre à jour dans un avenir proche.
La commune a donc fait le choix d'élaborer une carte des aléas qui viendra compléter le PER existant : ces aléas concernent des risques tels que les inondations, les crues torrentielles des ruisseaux et torrents, les ruissellements sur versant et ravinements, les mouvements de terrain (glissements de terrain, chutes de pierres et de blocs, effondrements de cavités souterraines, retraits/gonflements de sols argileux, etc…).
Les contraintes de ces 2 documents seront pris en compte lors de l'élaboration de notre PLU (articles L 110, L 121-1 et suivants du code de l'urbanisme)
Le bureau d'études en charge de cette mission est Alp'Géorisques.

Rappel : *Une exposition installée en Mairie présente le diagnostic territorial et les grands enjeux du futur PLU. Elle évoluera au fur et à mesure de l'avancée du projet.*

Samedi 10 octobre, fêtez la nuit noire !

Le **Jour de la Nuit** est une manifestation nationale unique de redécouverte de la nuit, de ses paysages, de sa biodiversité et de son ciel étoilé.



C'est une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne ainsi qu'une prise de conscience du problème de la pollution lumineuse. Attirés par la lumière, de nombreux insectes sont ainsi menacés, grillés ou capturés par leurs prédateurs. Des oiseaux migrateurs sont désorientés par la pollution lumineuse ou viennent heurter les bâtiments illuminés et les chauves-souris désertent de plus en plus les zones urbaines.
Le dôme de pollution lumineuse au-dessus des villes prive aussi les humains du spectacle des étoiles. Enfin, cette pollution lumineuse engendre une forte consommation d'énergie qui, dans un contexte mondial de réchauffement climatique, devrait pourtant être maîtrisée et réduite.

Cette 7ème édition est organisée en partenariat avec 23 structures : associations de protection de l'environnement, association des maires de France...
Cette nuit-là, Biviers éteindra symboliquement une partie de son éclairage public.
Plus d'infos sur les manifestations organisées en France : www.jourdelanuit.fr

La vie communale

Inauguration des stades, du parking et du parc paysager

Samedi 17 octobre - 11h



En présence de personnalités locales, Monsieur le Maire inaugurera le nouveau stade «Serge Kampf» ainsi que les dernières réalisations du quartier de la Moidieu. Ce stade de rugby permettra à tous les jeunes rugbymen de l'ensemble du SIZOV de retrouver un terrain d'entraînement à proximité. Et avec le city-stade situé juste derrière, les jeunes Biviérois disposeront maintenant d'un espace dédié pour pratiquer à volonté : foot, basket, hand-ball, ...

Depuis fin juillet, le parking complètement redessiné peut, de nouveau, accueillir les nombreux Biviérois participant aux cours dispensés par les associations et aux manifestations municipales ou associatives. Un emplacement «spécial car» a été prévu pour les sorties ski ou scolaires, les voyages des aînés, ...

Avec le nouveau petit parc arboré, promeneurs du week-end et nounous pourront faire une halte et profiter de la vue dégagée sur les chaînes de montagne.

Recensement militaire/citoyen



Les jeunes gens (filles et garçons) **nés en septembre, octobre 1999** ont pour obligation de se faire recenser en mairie entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

L'attestation délivrée est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Renseignements en Mairie : **contact@mairie-biviers.fr** ou Tel. 04 76 52 10 45.

Site officiel : **http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F870.xhtml**

Elections régionales : 6 et 13 décembre 2015

L'objectif de ces élections est d'élire les 1157 conseillers des 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer.

Ce scrutin, proportionnel à deux tours avec prime majoritaire, est ouvert uniquement aux Françaises et Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales.

Pour plus d'informations sur les modalités de ces élections, les nouvelles régions concernées et le rôle des conseillers régionaux, rendez-vous sur le site : www.vie-publique.fr/actualite/faq-citoyens/elections-regionales-2015/

Incription sur les listes électorales



L'inscription sur les listes électorales est un devoir civique et une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Si vous venez de changer de résidence ou si vous prévoyez de le faire, pensez à demander votre radiation des listes de votre ancienne commune et à vous inscrire dans votre nouvelle commune.

Exceptionnellement, vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous inscrire afin de pouvoir voter aux élections régionales de décembre 2015.

La vie communale

Travaux



- **Enfouissement des réseaux**

La municipalité a entamé des travaux sur les voiries de notre commune **Route de Meylan depuis le carrefour des Tières jusqu'au quartier de la Grivelière**, ils s'étendront ensuite sur le **chemin des Tières entre la pharmacie et la route de Meylan**, puis dans le **chemin de la Grivelière au-dessus des écoles**. La fin de ces travaux est prévue pour mi-octobre.
Ces interventions concernent l'enfouissement des réseaux d'éclairage public, de moyenne tension et de télécommunications.

Une deuxième phase, assurée par ERDF, interviendra entre le **chemin de la Grivelière et la placette du centre du village**, puis **chemin des Tières entre le lotissement des Plantées et la pharmacie**, pour le renouvellement du réseau moyenne tension.

Des désagréments inévitables surviendront compte tenu de l'étroitesse de certaines voies. Les entreprises pourront être amenées à couper la circulation en journée, mais elles feront tout leur possible pour rendre les voiries disponibles le soir pour l'accès des riverains. Sur les voies les plus larges, afin d'éviter le plus possible des coupures de circulation, des feux alternés seront installés.

- **Carrefour de Moidieu et nouvel arrêt de bus**

La circulation sera coupée entre le carrefour de Moidieu et le carrefour des Tières pendant une semaine mi-septembre pour refaire la portion de voirie correspondante et aménager le nouvel arrêt de bus en bordure du petit parc public. Des perturbations pourraient intervenir courant septembre sur les lignes de bus qui traversent Biviers pour rejoindre le lycée du Grésivaudan, le collège Lionel Terray et les établissements du Rondeau. Une information sera donnée dans le bus, en temps et en heure, aux collégiens et lycéens utilisateurs.

- **Marquage au sol des voiries et curage des réseaux d'eaux pluviales**

Comme chaque année, ces travaux seront effectués en début d'automne.

- De nouveaux **panneaux indicateurs** seront mis en place progressivement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre implication pour que la sécurité de tous soit assurée.

Parc public

Début septembre, les entreprises paysagères termineront leur travail sur le petit parc public du bas du chemin de la Moidieu : engazonnement, plantation d'arbres et remplacement des espèces qui n'ont pas supporté la canicule de l'été. Le parc pourra ensuite être ouvert au public pour le plaisir de tous.

Police municipale et contraventions



Afin de garantir la sécurité des déplacements des Biviérois, en particulier ceux des plus fragiles comme les enfants aux abords des écoles et les personnes âgées, la municipalité a décidé de verbaliser tout excès de vitesse, arrêt ou stationnement interdit, ...

En cas de première infraction, un avertissement sera donné. En cas de récidive, le policier municipal sera amené à dresser une contravention, la mairie disposant à ce jour d'une régie spécifique et des carnets de verbalisation adéquats.

Nous comptons sur le civisme de tous pour que ces interventions restent ponctuelles.

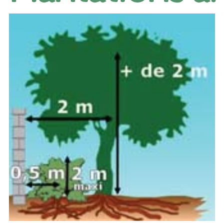
La vie communale

Taillons nos haies en bordure de voie !



Les haies (ou buissons) des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité si elles diminuent la visibilité des piétons et des automobilistes.
Afin d'éviter des accidents, la Mairie rappelle aux propriétaires que les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales (chaussée ou trottoirs) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Plantations arbustives



Rappelons qu'il existe des **distances à observer en limite de propriété ou de voirie** (Code civil) et que les **nouvelles plantations de haute-tige en zone Nd doivent respecter les vues lointaines** telles que Belledonne et la Dent de Crolles (POS).
Pour **plus d'informations**, s'adresser en mairie ou aller sur le site Internet : **mairie-biviers.fr** aux rubriques «Votre Mairie/ Spécial Police - Réglementation» et «Votre Mairie/Spécial urbanisme/POS».

Gare aux tiques !



Les tiques sont présentes là où il y a des bois et une végétation basse (hautes herbes, fougères, buissons…).
Il est possible d'être mordu en se promenant ou en jouant dans une forêt, une prairie, un espace vert urbain.
Leur morsure sans douleur peut passer inaperçue. Pourtant, une simple piqûre de tique peut transmettre la maladie de Lyme à l'homme, maladie parfois invalidante (douleurs articulaires, paralysie partielle des membres…).
Quelques 27 000 nouveaux cas sont identifiés en France chaque année.
Les infections s'observent tout au long de l'année mais surtout de mai à octobre.

Que faire pour éviter d'être infecté par une tique ?

- Porter des vêtements clairs couvrants et enduire la peau non protégée d'un produit répulsif contre les insectes
- Après exposition, contrôler minutieusement tout le corps, en particulier : paupières, cuir chevelu, aine et aisselles et dos d'oreilles.
- Dans votre jardin, tondre régulièrement l'herbe et se débarrasser des déchets végétaux permet de limiter leur prolifération.

Les tiques ne sont pas toutes infectées, mais, par prudence, si vous êtes piqué(e) :

- Éliminez la tique le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique disponible en pharmacie, en respectant scrupuleusement le mode d'emploi pour que la tête et le rostre ne restent pas dans/sous la peau.
- Désinfectez bien la plaie et la pince à l'alcool, lavez-vous bien les mains.
- N'appliquez pas de produit sur la tique (alcool, éther, huile…), il risque de faire régurgiter la tique et augmente le risque d'infection.
- **Si vous voyez apparaître une rougeur qui s'étend sur votre corps après une piqûre de tique, consultez rapidement votre médecin traitant.**

Plus d'infos : http://www.sante.gouv.fr/maladie-de-lyme.html

N. B. : **Pour les propriétaires de chiens et de chats**, *une surveillance identique est conseillée, la tique pouvant, au bout de 2-3 jours, leur inoculer un parasite dans le sang, à l'origine de la piroplasmose. Cette maladie peut se traiter, si elle est détectée rapidement. En l'absence de prise en charge, par contre, ce trouble est mortel.*

La vie communale

Le CCAS vous signale

Nous rappelons à toutes les familles qu'il existe un moyen simple et efficace de protéger et sécuriser les personnes âgées, malades, handicapées ou isolées à leur domicile grâce à la Téléalarme. Un simple geste sur un émetteur portatif met en action une chaîne d'assistance et de secours depuis la centrale des sapeurs-pompiers de l'Isère.
Famille, voisins, amis, services d'urgence sont éventuellement mobilisés en cas d'appel pour chutes, malaises, accidents domestiques, détresse morale..
Ce dispositif fonctionne 24h/24, tous les jours de l'année.

Tarifs réajustés : dispositif GPRS ramenée de 39 € à 37 € (téléphone avec box ou sans ligne téléphonique) - forfait RTC : 32 € au lieu de 31 €.

Nouveauté :
Balises lumineuses : une prévention simple et efficace contre les chutes. Constituées de détecteurs de présence, elles permettent de guider la personne en sécurisant ses déplacements nocturnes. Les risques de chutes sont ainsi limités. Les balises se déclenchent sur le passage et s'éteignent grâce à une temporisation.
Renseignements : CCAS - Mme Roybet Tel. 04 76 90 74 31 ou 07 83 33 18 25.

La direction de la Poste de Saint-Ismier communique

Depuis le 21 juillet, l'organisation des secteurs de distribution du courrier a été revue en raison de la diminution du volume de plis à distribuer. Toute l'équipe des facteurs a mis beaucoup d'énergie pour que cette opération se passe bien. La direction vous remercie de votre compréhension pour les changements possibles observés lors de la distribution.
La Poste cherche à toujours mieux répondre à vos attentes : différents services courrier ont été mis en place via le site : **laposte.fr/monespaceclient**, notamment en cas d'absence pour un recommandé.
Elle développe également de nouvelles activités : recyclage de papier pour les professionnels et entreprises, portage de médicaments à domicile, maintien du contact avec des personnes fragiles.
La Poste assure ses usagers qu'elle fera le maximum pour mériter leur confiance.

La pyrale du buis



Les feuilles de votre buis jaunissent, se dessèchent, apparaissent mangées et disparaissent en quelques jours seulement. Vous observez des toiles de soie tissées et en regardant bien des chenilles vertes et noires à tête noire brillante.
Il s'agit d'une attaque de chenilles très voraces issues d'un papillon très prolifère nommée la Pyrale du Buis qui sévit dans notre région.

Que faire ?

- Taillez toutes les extrémités les plus atteintes.
- Ramassez régulièrement toutes les chenilles que vous pouvez voir sur et dans les buis, détruisez-les.
- Demandez conseil en jardinerie pour acheter un insecticide et traitez vos buis dessus et dedans.
- Mettez des pièges à phéromones pour piéger les papillons mâles et limiter la reproduction.
- Prévenez tous vos voisins afin qu'ils prennent les mêmes précautions dans leur jardin.

La vie associative

Jardins Partagés

Jardiner tout en partageant des moments conviviaux, échanger sur la culture de fleurs, de légumes ou sur la façon de les cuisiner ou de les conserver...
Ce projet vous intéresse ? Vous pouvez encore faire acte de candidature auprès de la mairie et vous inscrire pour participer à la réunion d'informations du **mercredi 2 septembre à 18h30 à la salle St Eynard**.
Prochaine étape : la création d'une association Loi 1901.
Contact : Mairie Tel. 04 76 52 10 45 ou par mail : **contact@mairie-biviers.fr**



Maison pour Tous Rentrée 2015-2016

- **Nouveautés ateliers rentrée** :

Pour les enfants, **Anglais ludique** les lundis de 16h à 17h.
Pour les adultes, **Techniques Vocales**, 2 lundis par mois de 20h15 à 21h30.

- **Jeudi 24 septembre à 18h30 - salle St-Eynard**

Présentation des spectacles de la MC2 de Grenoble organisée par l'équipe de Sortir.

- **Samedi 3 octobre de 10h à 12h+ - MPT salle de peinture**

Venez jouer avec nous ! Un coin en jeux libres et un coin pour les amateurs de jeux d'échecs, l'occasion de se rencontrer et d'échanger.
Possibilité de proposer d'autres types d'animation sur ce temps-là (pâtisserie, botanique...) Venez en discuter !

- **Vendredi 16 octobre à 18h45 - salle St-Eynard**

La Maison Pour Tous fête ses 40 ans ! Venez partager un verre et danser avec nous. Remerciements aux bénévoles.... et Portes Ouvertes sur les travaux des ateliers**.** Période vacances de la Toussaint (MPT grande salle, couloir, vitrines...).

Infos Programme : MPT 209 Chemin de la grivelière Biviers Tel. 04 76 52 35 51
mpt.biviers@wanadoo.fr **ou** **www.mpt-biviers.com**

Vous venez d'arriver dans la vallée du Grésivaudan?



Savez-vous que l'Association Accueil des Villes Françaises (AVF) (section Meylan Grésivaudan) peut vous aider à vous familiariser avec votre nouvelle région d'adoption ? Avec plus de 40 années d'expérience, ses programmes de rencontres, de découvertes et d'animations tout au long de l'année, AVF met tout en œuvre pour faciliter votre intégration.

Nous sommes à votre écoute même pendant l'été au Tel. 06 89 11 08 17, au forum des associations, et aussi à notre local au 27 avenue du Vercors (Centre Commercial des Buclos) à MEYLAN dès la rentrée scolaire.

N'hésitez pas à consulter le site de l'association **www/avf.asso.fr**

Contact : Charlotte Alves Tel. 04 76 52 07 59 - Geneviève Sanson Tel. 04 76 90 26 30

Repas des seniors



Les organisateurs du repas des Séniors (Association Familles Rurales et Comité de Coordination et d'Entraide) ont décidé de changer de saison pour ce repas. Il ne se déroulera pas à à l'automne, comme les années précédentes, mais au printemps.
Retenez bien la nouvelle date : **2 avril 2016** !
Les personnes, nées en 1945 et avant, qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales sont appelées à se faire connaitre en mairie pour recevoir une invitation.

La vie associative

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Manger bio, local, de saison, favoriser les circuits courts, s'impliquer pour la Terre de demain, autant de raisons de s'engager en AMAP. A Biviers, les «amapiens» s'engagent par contrat avec des producteurs bio du Grésivaudan (légumes, pommes, poires, œufs, pain, viande d'agneau et poulet) et récupèrent leurs paniers à la **Maison des sociétés, le mardi entre 18 et 19h.** L'AMAP compte un nouveau producteur de légumes et peut encore accueillir quelques adhérents. Faites vite, les renouvellements de contrat sont en cours !
Plus d'infos : **amapbiviers.jimdo.com/**

Association des Anciens Combattants de Biviers

- **10 Septembre - Sortie annuelle mémorielle : Le Vercors sud, la défense des «pas»**, 70ème anniversaire de la libération de la France par le Col de Menée, Châtillon en Diois, Die. Découverte de la gastronomie et de la production viticole locale.
Renseignements : Raymond Chevallier Tel. 04 76 18 04 12
- **3 octobre - Cérémonie de la Saint Michel**, patron de l'Union Nationale des Parachutistes avec messe en l'église de Biviers à 10h et cérémonie officielle au monument aux morts à 11h15, avec lever des couleurs et dépôt de gerbe.
Renseignements : Pierre Chauvet Tel. 06 01 79 15 18
- A venir **du 7 au 11 novembre** : une exposition organisée en partenariat avec la Mairie sur les pionniers de l'aviation «**Les As de la 1ère Guerre mondiale**».

Université InterCommunale Grésivaudan Saison 2015-2016

Elle débutera par une **matinée d'ouverture** le **samedi 19 septembre de 10h à 13h** à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot.
L'UICG Grésivaudan propose des enseignements et des conférences dans les trois domaines des Lettres, des Arts et des Sciences. Une quarantaine de cours et d'ateliers sont accessibles dans 18 communes du Grésivaudan.
L'UICG, c'est également une émission de radio hebdomadaire, **le mardi à 18h sur Radio Grésivaudan** et des publications littéraires.
Pour plus de détails, consultez le site Internet : **www.uicg.fr.**

UNIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DU GRÉSIVAUDAN

Vous voulez vous (re)mettre au bridge ?

FFB FEDERATION FRANÇAISE DE BRIDGE — BIVIERS GRÉSIVAUDAN BRIDGE — COMITÉ DU DAUPHINÉ-SAVOIE

Vous êtes débutant ? Vous avez quelques notions de bridge (ou pas !) et vous avez envie de « vous y mettre » sérieusement ?
En lien avec le club de Montbonnot, des cours de bridge seront organisés chaque semaine à la salle Polyvalente. (Horaires à définir avec les participants, pressentis le mercredi de 18 à 20h). **Inscriptions :** par mail à **biviers.bridge@gmail.com** ou Jean Yves Delacoux Tel. 04 76 04 82 33 ou Jaap Koeleman Tel. 04 76 90 57 67.

Vous êtes un joueur confirmé et vous souhaitez progresser ?
Dans le cadre « Bridgez-vous bien », opération organisée par la Fédération Française de Bridge, nous vous accueillons **mardi 15 et jeudi 17 septembre**, pour un tournoi amical avec des joueurs confirmés. Vous pouvez venir à deux, avec une paire déjà constituée ou seul, le club vous fournira un partenaire de bon niveau.
Inscriptions : **biviers.bridge@gmail.com** ou Mona Proal Tel. 04 76 41 86 60 ou Jean Yves Delacoux Tel. 04 76 04 82 33. (La participation est offerte par le Club).
Alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre en nombre : nous vous attendons !
Plus d'informations sur le site du club : **https://sites.google.com/site/biviersgbc/**

La vie associative

Biviers Tennis Club

La saison de tennis a commencé. Inscrivez-vous et vous pourrez jouer jusqu'au 30 septembre 2016 aux tarifs suivants : 100 € pour un jeune de moins de 18 ans ou étudiant, 130 € pour un adulte, 230 € pour un couple. Le club dispose de 4 terrains face à Belledonne et d'un bâtiment annexe tout neuf ! Possibilité de cours jeunes ou adultes.

Feuille d'inscription avec tarifs sur demande par email : **biviers.tennis@laposte.net**

Moniteur : R. Tremblay - Tel. 06 41 76 84 52 ; **Président** : M. Chapuys - Tel. 04 76 52 13 47

Un nouveau visage pour le Cross de Biviers



En 2015, Montbonnot Jogging s'est joint à l'organisation du Cross de Biviers pour créer le Trail des torrents, 14,5km de parcours, 800 m de dénivelé. Cette manifestation est ouverte à tous. Les deux communes de Biviers et Montbonnot souhaitent que cette matinée soit l'occasion pour les sportifs et les familles de se rencontrer pour passer un agréable moment. Le Cross de Biviers vous attend nombreux **dimanche 20 septembre**.

Pour découvrir les différents parcours et s'inscrire : **www.cross-biviers.fr**.

Les participants sont priés d'être sur le stade 1/2h avant le départ des courses.

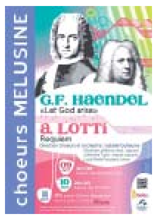
Musique et Partage en Grésivaudan

Nouvelle association qui se propose de regrouper les musiciens amateurs de tous niveaux et de tout genre musical (classique, jazz, chant...), de donner la possibilité de créer de petits ensembles homogènes et d'organiser des rencontres avec le public.

La présidente (qui possède 2 pianos) nous propose de nous recevoir chez elle à Saint-Nazaire-les-Eymes, **samedi 26 septembre à midi**. Il suffit d'apporter son instrument et de quoi partager le repas mis en commun.

Contact : - Laure Bonneton Tel. 04 76 52 24 58 - **laurebonneton@wanadoo.fr**
- Agnès Simon Tel. 04 76 52 21 21 - **simon.ag@wanadoo.fr**

Choeurs Mélusine



Concert composé de 2 œuvres de l'époque baroque : une pièce de G.F. Haendel, «Let God arise», riche d'harmonies joyeuses à l'image du célèbre Messie, par l'Ensemble Vocal et un Requiem de A. Lotti, composé de 24 pièces de styles très variés, par la chorale. Direction choeurs, solistes et orchestre : Isabelle Guillaume.

Vendredi 9 octobre à 20h30 - Eglise de Montbonnot, Samedi 10 octobre à 20h30 - Eglise de Crolles et Dimanche 11 octobre à 17h - Salle O. Messiaen, concert suivi d'une dégustation dans le cadre du Festival le Millésime.

Tarif : 12 € plein tarif, 10 € pré-vente auprès des choristes, gratuit moins de 12 ans.

Contact : Edith Couchet - Tel. 06 72 89 03 47 ou **melusine.gresipc.com**

Manifestations autour de Biviers

- **6 septembre** : Vide grenier de Saint-Ismier à l'Agora de 8h30 à 17h30.
- **13 septembre** : Vide grenier de Bernin chemin de la Proula de 9h à 17h.
- **20 septembre** : Brocante de Montbonnot.
- **3-4 octobre** : Fête du miel et des abeilles - Infos : **www.montbonnot.fr**
- **10-18 octobre** : Exposition d'art à Saint-Ismier - Infos : **artsi-gresivaudan.fr**

Agenda des événements

	Date	Heure	Lieu	Evénement
Forum des associations	4 septembre	17h-20h	Salle polyvalente	Forum des associations
Animation	6 septembre	8h30-17h30	Agora St-Ismier	Vide grenier de Saint-Ismier
Animation	13 septembre	9h-17h	Chemin de la Proula	Vide grenier de Bernin
Vente de livres	du 14 sept. au 10 oct.	Heures d'ouverture	Bibliothèque	Vente de livres Déstockage Bibliothèque
Conseil municipal	17 septembre	20h30	Salle du Conseil	Conseil municipal public
Animation	15 et 17 septembre	13h30	Salle polyvalente	Tournoi de bridge amical Niveau Confirmés
Journées du Patrimoine	19-20 septembre	programme page 3	Chateau Servien	Exposition, conférence, visite concert et bal Renaissance
Animation	20 septembre	à partir de 8h30	Départ au Stade	Cross de Biviers
Animation	20 septembre	8h-19h	Montbonnot	Brocante
Animation	3 octobre	10h-12h	MPT	Matinée Jeux
Cérémonie	3 octobre	11h15	Monuments aux morts	Cérémonie militaire de la St Michel avec l'AAC
Animation	3-4 octobre	10h-18h	Pré de l'eau Montbonnot	Fête du miel et des abeilles
Animation	4 octobre	8h - 17h	Cours des écoles	Vide grenier du CCAS de Biviers
Animation	7 et 14 octobre	14h - 17h30	Salle des fêtes	Remise à niveau Code de la route
Réunion PLU	8 octobre	20h30	Salle Polyvalente	Réunion publique «Carte d'aléas»
Concert	9 octobre	20h30	Eglise de Montbonnot	Concert des Choeurs Mélusine
Extinction des lumières	10 octobre	Soirée		Le Jour de la nuit Observez les étoiles !
Animation	16 octobre	18h45	Salle St Eynard	La MPT fête ses 40 ans !
Cérémonie	17 octobre	11h	Stade de rugby	Inauguration du stade «Serge Kampf»
Exposition	10-18 octobre	voir site ArtSi	Agora St-Ismier	Exposition d'art de l'association ArtSi
Exposition	7-11 novembre		Salle Polyvalente	Exposition de l'AAC «Les as de la 1ère guerre mondiale»

Directeur de la publication : René Gautheron
Comité de rédaction, Mise en page : Evelyne Parrens, Anny Bouvier
Crédits photos : Elus, Associations
Impression : Imprimerie des Ecureuils - Papier recyclé - Encre végétale